

Lapière Gaston, Daniel, Henri
1/2^e aux 2^e 1^{er} Car. 1/III m. 164/5

+ 2-10-15 Alveringhem à ~~Forthen~~ (Mdn)
Cerens t. 24 (Mdn) (Jd) ex d et
i d dans le cahier de la fam. Dupuis-Vander
Broeck le 30-8-19 situé avenue 2 dans le cimet.
d'Ixelles (adm. ^{lieu} com. d'Ixelles) R. 9480. (Sé. Malines)
J. R. 4550 (S. T.)

l'Acte de décès existe (jugement)

Mdn. n. 0.61.9/11.7.288 du 9-11-21 dem. cad. (G. G.)

E/C 16409/19-11-21 à Alveringhem, dem. cad.
Alveringhem, le 30-11-21 militaire pas insc. (G. G.)

EC 12573 du 14-12-21 à Lampernisse dem.
sit ad a été dressé

Lampernisse le 17-12-21, cad par décès (G.)

EC A/389 du 7-1-22 au Gm 1^{er} carab. copie cad.

G. M. scan 444 du 21-1-22, cad transmis à Mdn (G.)

EC A/1783 du 4-2-22 à Mdn pas parvenu à
obtenir l'ead. Dem en comm. ^{rec} cad et cph. du

EC A/1783 du 4-2-22 à Reninghe dem. cad.
reg. Mat. ^{le}

Beringhe le 6. 2. 22, mil^{re} me: parmi les ad de Beringhe

F. 13090^a/14.3.22 Questionn. - 1^{er} carab.

F. 13090^b/14.3.22 Fiche Q. m. - id.

Q. m. 1^{er} Carab. 16/3/22 fiche en retour, milit.
tué devant Dixmude le 2-10-15; famille habite
rue Forestière n° 45 Trelles (E)

E. C. A/4177 du 1-4-22 à Bruxelles dem:
exh: de l'acte de naissance, exh: des reg^{res} de
population et exh: de l'acte de mariage.

C^{er} carab. 12 4 22, Quest en retour l'ann. 18,

Bruxelles le 14-4-22 enr. extr. a naiss^a milit. n'a
jamais eu sa résidence à Bruxelles (E)

F. 13090^c/1.5.22 au 5^{er} carab., dem. adh. act. des
nommés: Limon Fernand et Colles Henri.

F. 13090^d/1.5.22 au Cap^{re} Com^{te} Hedo, dem. enr^{ts}
concern^t + du m^{re}!

F. 13090^e/1.5.22 à M^{re} Lafiere, dem. adh. act. témoins +.

Cap^{re} Et Hedo, 3.5.22, donne un^{ts} + adh. Q.
m^{re} aurait été frappé dans un com^{te} de canon. de Bruxelles
(E)

(2)

Lapière Gaston, Jamil, H. E.
N. L. au. 1. carab. N. L. 16475

E. 3. carab, 55.22, donne act. de Union et Coll. 18,

E/A/5957 du 12-5-22 à D^e J. ten Noode, dem:
cette acte mariage, Certificat d'inscription
aux reg^{ns} de Population, et si n'y a etait
légalement domicilié sans la com^m ne
plus de dont, transm: decl: si complète.

St J. ten Noode le 15-5-22 milit. n'a pas été
domicilié en cette com^m (49)

E/A/7241 du 9-6-22 à D^e D^e de dem copie
ad. transm: declⁱⁿ à compléter le cas où l'ad
n'a pas été dressé.

E/A/7241 du 9-6-22 à D^e D^e de dem: copie ad.
transm: declⁱⁿ à compléter le cas où l'ad n'a
pas été dressé.

E/A/7241 du 9-6-22 à St J. ten Noode
dem: ex: de l'acte de mariage et cert.
d'inscription aux reg^{ns} de Population transm:
declⁱⁿ à compléter et en com^m les notes de l'adⁱⁿ
com. de Brusselle.

D^e D^e le 9-6-22 en relⁱⁿ déclaratⁱⁿ complète (49)

St J. ten Noode le 12-6-22 milit. pas inscr.
aux reg. populatⁱⁿ (49)

Demise le 10.6.20 env. decl^l en retour
complète (60)

E.C. A/7787 du 23.6.20 à Hain (Hainaut)
dem: each. de l'acte de mariage et cert. d'inscript^l
aux reg^l de population. Transm: decl^l en retour complètes

Hain le 24.6.22 déclaratⁿ en retⁿ complètes
milit ne figure pas aux reg^l E.C.

E. 464/13090/30.8.22 au S.I., dem. comm. lieu &
du m^r et de faire parvenir un S.I. d'exc.

S.I., n^o 2446, 4922, Ce m^r, de la Perne, n'a ja-
mais été ex^l aux frais de la famille, ni aux frais
de S. Est. Il est certain qu'il fut un clandestin
dem. dans quelle commune il fut ex^l je ne saurais le dire.

n^o 2119/E 13090 le 7.10.22 à Lxelles dem. si militⁿ est
actuellem^t X au C^o de cette com^m, d^l l'affirmative
parquⁱ ce transf. a été effectué et à quelle date.
Circonst^l qui ont entouré cette opératⁿ si lieu
exact d'inhumation actuelle.

Lxelles 12/10/22 donne rend^t conc^t & E.

E. 3122/13090/13.11.22 au S.I., le corps du S.I. Lieuf.
Lafière a été ex^l le 30.8.19 et le caveau de la famille
Bouffois - Vandem Broeck, au ex^l de Lxelles.

E.C. 1261 du 2.2.23 à G.M. 1 corab: dem: le
dernier soussigné, légal, du m^r S.I.

Lapière

Id. aux

Gaston Daniel Henri Eugène
1^{er} Carak 1/11 N° 475

Am. 1^{er} Carak le 8.2.23. ne fait aucun transg^{er} com^{er}
1^{er} 1^{er} (E.C.)

1^{er} 1^{er} le 15.5.23 env: F.R.

E.C. 9306 du 22.6.23 à Ixelles, demi-act:
acte mariage, certificat d'inscription
au reg^{no} de population et transm: décl:
à compléter
Ixelles le 10.4.23. en ret^{er} declarat. complétée,
envoie certificat d'inscription aux reg^{no} de population
(E.C.)

R. 314¹ du 11.8.23 à Mdn: Transm:
Somme constitut^{er}, en vue, de requérir
la décl^{er} " judiciaire du t.

1^{er} Malines, le 5.11.23 env: F.R.

Mdn. o. 198250 le 12.2.24. Le jugem^{er} declarat. de t^{er}
a été rendu le 18.12.23 par le Tribunal de Bruxelles
et transm. d^{er} les reg^{no} E.C. d'Ixelles (E.C.)
au nom de Lapière Gaston Daniel Henri Eugène

